



COMMUNE DE SORAL
PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 FEVRIER 2019

Présents :	M. Raoul FLOREZ, Président Mme Anne JAGGI, Adjointe M. Gérard FONTAINE, Adjoint M. Philippe REVILLET, Secrétaire général Mme Magali BARTHASSAT, Mme Marie-Agnès DOUGOUD, Mme Joséphine RODRIGUEZ M. Olivier FARNER, M. Jordane FONTAINE, M. Lory GENOUD M. Nicolas HAFNER, M. Didier JACCARD, M. Martin STAUB
Excusés	Mme Céline FONTAINE, M. René GREPT
Procès-verbal :	Mme Janine BELAHBIB-DEGEN

Le Président ouvre la séance du Conseil municipal à 18h30.

1. **Approbation du procès-verbal de la séance du 3 décembre 2018**
2. **Décision de l'Assemblée générale de l'Association des communes genevoises relative à une subvention d'investissement complémentaire de Fr. 1'500'000.- en faveur du Grand Théâtre prélevée sur le budget d'investissement du Fonds intercommunal et soumise au droit d'opposition des Conseils municipaux (art.79 LAC)**
3. **Point de situation de l'Agence Malnati Architectes -Urbanistes**
4. **Commission de la culture, des loisirs et manifestations - point de situation**
5. **Communications de l'exécutif**
6. **Propositions et questions individuelles**

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 3 décembre 2018

Corrections :

p.2, Dernier § : **Mme Dougoud** : « ...tous les risques et points à surveiller **et** à prendre en compte... »

p.3, Premier §, texte souligné : **Mme Dougoud** propose : « ... 2-3 heures maximum le matin **(6-9H)** et de fermer l'accès... », puis 4^e § avant la fin : « ...demande **comment cela va se passer** avec les agriculteurs. »

p.4, **Mme Jaggi**, 3^e§, souhaite ajouter : « ...retour de leur expérience ? **Mme Jaggi confirme un bilan très positif.**

COMMUNE DE SORAL
PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 FEVRIER 2019

p.5 **M. Jaccard** : « ...pour objectif de freiner le flux coûte que coûte, à l'intérieur du village. »

p.5 **Mme Dougoud** : « ...6 heures au moins. A cette heure, la déviation mise en place nécessitera de poser des barrières pour la sécuriser ».

Le procès-verbal, avec ces modifications, est approuvé à l'unanimité.

2. Décision de l'Assemblée générale de l'Association des communes genevoises relative à une subvention d'investissement complémentaire de Fr. 1'500'000.- en faveur du Grand Théâtre prélevée sur le budget d'investissement du Fonds intercommunal et soumise au droit d'opposition des Conseils municipaux (art. 79 LAC)

M. Florez passe la parole à **M. Hafner** qui avait envoyé un courriel à ce sujet.

M. Hafner souligne le déséquilibre financier flagrant dans le domaine de la musique entre l'OSR, la HEM, le Grand Théâtre d'une part et les petites écoles de musique d'autre part. Il rappelle que l'ACG ne rentre en matière que pour des sommes supérieures à Fr. 10'000.- et ajoute **M. Florez**, pour des intercommunalités. Il se demande donc si plusieurs communes ont contribué selon les statuts de l'ACG, ou s'il s'agit de l'octroi d'une subvention extraordinaire, alors que beaucoup de petits acteurs n'ont jamais accès à ces fonds. Il relève encore qu'Antigel par exemple reçoit une subvention de Fr. 600'000.-, alors qu'il y a extrêmement peu 5% d'artistes genevois à l'affiche. Il propose donc de manifester notre mécontentement en n'approuvant pas cette décision.

Le Président propose de passer au vote pour savoir qui approuve la décision de l'ACG pour une subvention de Fr. 1,5 million en faveur du Grand Théâtre.

La décision de l'ACG d'octroyer cette subvention de 1,5 million en faveur du Grand Théâtre est désapprouvée par 12 voix contre et 1 abstention.

Le Président demande à **M. Hafner** de bien vouloir faire le suivi sur ce qui s'est fait dans les autres communes pour la suite éventuelle à donner.

3. Point de situation de l'Agence Malnati Architectes - Urbanistes

Le Président, en l'absence de **M. Grept** malade, rappelle que beaucoup de questions avaient été posées, pour lesquelles des réponses ont été reçues et une synthèse devait en être faite. Il indique être lui-même intervenu pour faire avancer les choses plus rapidement, puis Trafitec s'est trouvé débordé fin décembre, de même que Malnati, mais le dossier suit son cours. Il propose donc d'envoyer à tous les réponses données à la suite à l'entretien entre Trafitec et Malnati pour une prise de connaissance et **M. Grept** organisera une séance de commission sur ce sujet.

COMMUNE DE SORAL
PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 FEVRIER 2019

M. Jaccard juge qu'il est nécessaire de mettre en place une solution provisoire rapidement. Le mandat est conséquent et la confiance accordée par la commune à ce bureau est financièrement suffisamment importante pour ne pas se contenter de ce type de réponses. Des questions très précises ont été adressées par le président de la commission au bureau Malnati et il est souhaité que l'on puisse aller de l'avant dans les meilleurs délais. Il pense qu'il est également très important que l'exécutif fasse aussi ce travail pour que l'implication du bureau soit à la hauteur des prestations annoncées. Ne pas attendre l'hypothétique route de contournement, voire l'inauguration de l'échangeur de Viry.

4. Commission de la culture, des loisirs et manifestations – point de situation

M. Hafner rappelle que décembre s'est bien passé. De beaux moments avec les aînés, les crèches et les écoles ont eu lieu, et il faut maintenant envisager l'avenir.

Mme Dougoud souhaite relever qu'il a manqué de places assises pour les écoles et qu'il faudra prévoir dans 2 ans de mettre plus de chaises.

M. Farner précise qu'avec plus de tables et chaises, la circulation deviendra problématique.

Le Président propose de donner l'information à Laconnex puisque c'est eux qui gèrent le local. Il ajoute que le retour qu'il a eu des personnes présentes a été globalement très positif.

M. Hafner présente l'Agenda des manifestations prévues

- 2 mars : Sortie de ski à Avoriaz – raclette 40 frs et vin payant
- 14 au 30 mars : Les Tréteaux de la Fontaine (théâtre)
- 10 et 11 mai : La Tulipe Noire (théâtre)
- 13 juin : sortie des aînés – **L. Genoud** organise le bus pour Courtelary, visite Camille Bloch et restauration
- 14 juin : soirée latino + dames paysannes
- 28 juin : Fêtes des promotions – Cf. commission du 4 mars pour organisation 18H30
- 1^{er} août : chorale de yodleuses, sonneries de cloches et cors des Alpes
- 23 août : concert de la rentrée pour le Burkina Faso (Michel Bovey)
- 31 août : Rando à vélo Schtroumpfs
- 2020 – mars : FIFDH, salle communale d'Athénaz
- 2020 – 10 au 15 août : Lemanic Jazz Workshop, 6 lieux à trouver + hébergements

COMMUNE DE SORAL
PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 FEVRIER 2019

Prochaine commission : le 4 mars à 18H30.

Pour plus de détails se référer au document annexé.

5. Communications de l'exécutif

Mme Jaggi rend compte d'une séance technique concernant les petites douanes, à savoir Chancy, Perly-Certoux, Avusy et Soral pour une mise en place d'un covoiturage dynamique. C'est une sorte d'autostop, avec bornes « habillées » d'un logo spécifique et accompagné d'une campagne de communication. 4 bornes seront installées sur la ligne Viry -Valleiry- Bernex.

Comptage des voitures en décembre 2017 et 2018 : malheureusement Chancy a été oublié et pour Certoux, il y a eu 2 coupures du câble. Malgré donc des données lacunaires, il semble que la tendance est à un ralentissement de l'augmentation des véhicules. Un nouveau comptage sera réalisé en mars, puis un comité politique en avril rendra compte des chiffres de mars. Le conseiller d'Etat menace de retarder l'ouverture des douanes s'il n'y a pas d'amélioration.

Covoiturage sur la route de Thônex-Vallard : trop peu de contrôles pour être significatif.

M. G. Fontaine remarque que statistiquement, il y a de plus en plus de passagers dans les bus qui transitent par Soral. Il ajoute qu'il y a eu des problèmes électriques avec la barrière automatique, mais qu'elle fonctionne depuis ce jour. Il y a eu aussi des travaux pour lesquels un pointage financier a été fait et nous sommes actuellement à Fr. 435'718.35 de frais, avec encore des frais de serrurerie, de géomètre, les bornes et les SIG à ajouter. Nous serions donc dans la cible (Fr. 500'000.-).

Mme Jaggi ajoute qu'il a aussi été demandé que les TPG fassent un sondage et les résultats nous seront transmis. Elle propose d'envoyer à tous les slides présentés à cette réunion.

M. G. Fontaine fait ensuite part d'un communiqué de presse à l'intention des Conseils municipaux. Il est envoyé par l'Union des polices municipales genevoises et fait état d'une agression ayant eu lieu à PLO. *Il lit la lettre et propose d'envoyer à tous le document en question.*

M. G. Fontaine informe ensuite relativement au droit de superficie de la Paroisse : un retour sur le projet après visite chez le notaire avec les points à corriger a amené un nouveau courrier signé par une personne hiérarchiquement supérieure et faisant état de nouveaux points à modifier. Majoritairement des détails, sauf deux, dont le fait de remettre à l'échéance le bâtiment entièrement amorti, soit à 0 Frs. Il va donc falloir renégocier tout cela et rediscuter avec le notaire. Il propose donc que la commission se réunisse pour dire quelles seront les prochaines étapes.

COMMUNE DE SORAL
PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 FEVRIER 2019

Le Président demande que ce projet puisse rapidement être mis en œuvre, une fois ces questions résolues.

Mme Dougoud demande s'il est possible d'avancer en parallèle, d'une part avec le notaire et d'autre part avec la commission pour avancer sur le projet ?

M. Florez confirme que c'est possible, mais pour l'instant entre nous.

Mme Jaggi informe d'autre part que le travailleur social est venu pour faire part d'une demande des jeunes pour un local. Il faudra donc voir si elle peut s'intégrer à ce projet. Puis elle mentionne qu'il y aura demain une séance sur la Feuillée et voudrait savoir s'il y a quelque chose à rapporter ?

M. Jaccard mentionne des travaux faits pour condamner une entrée à l'extrémité de la réserve, avec un talus réalisé récemment. Probablement du côté français.

6. Propositions et questions individuelles

Plogging le 19 mai

Mme Rodriguez propose une journée « plogging » pour le 19 mai 2019. Il s'agit de ramasser les ordures tout en faisant du jogging. C'est ouvert à tous, chaque participant apporte son sac et des gants et sur le parcours sera caché un billet donnant droit à un petit prix. Fin du parcours (12H) au Centre de tri pour faire le bilan de la récolte. Un tout-ménage et des affiches seront faits.

Une demande à la commune de Fr. 500.00 pour couvrir les frais est demandée. Elle enverra le courriel explicatif à tous.

La demande est unanimement acceptée.

M. Farner ajoute qu'il sera important de bien faire le bilan des objets ramassés.

Abri bus Soral Mairie

M. Hafner souhaite revenir sur l'abri bus à Soral Mairie nécessaire en cas de pluie, pour réfléchir à un emplacement possible. Il est proposé que ce point soit discuté en commission routes et mobilité.

Drainage place de jeux

Mme Dougoud revient sur le drainage du gravier, à côté des jeux : du côté du puits creusé, tout est en ordre, mais du côté du grand sapin, de grosses flaques d'eau sont réapparues. Il faut reprendre contact avec Soranature et **M. Revillet** va les recontacter.

Visibilité passages piétons la nuit

COMMUNE DE SORAL
PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 FEVRIER 2019

M. Farner relève la mauvaise visibilité du passage piétons devant la laiterie. Il propose de travailler sur ce problème pour trouver des solutions et propose une peinture réfléchissante ou une technique à effet 3D pour y remédier.

Le Président rappelle qu'il s'agit d'un travail de commission.

Audit énergétique

M. Farner demande si un bilan énergétique des bâtiments de la commune a été fait et si une telle possibilité était envisagée pour les nouvelles constructions à venir ?

M. J. Fontaine rappelle que la possibilité d'un chauffage central avait été évoquée pour l'école et le bâtiment communal, mais les coûts seraient assez conséquents.

M. G. Fontaine répond que le 302 route de Soral avec la chaufferie aux pellets est surdimensionnée, justement pour distribuer le chauffage à distance, sur les 2 parcelles d'à côté par exemple. La question pourrait ou devrait être creusée.

Extension de la salle communale vu l'augmentation de la démographie prévue

M. Farner demande si des modifications liées aux accès handicapés, à la Mairie, des salles de mariages, des bureaux supplémentaires ou autres, ont été prévus ?

M. G. Fontaine rappelle qu'un projet d'agrandissement de la salle avait été fait, mais étant donné qu'il est protégé, il n'est possible d'agrandir que vers l'arrière, dans le parc. Il faudrait demander pour voir si cela a changé.

Mme Jaggi ajoute que, s'agissant de jardins, il faudrait voir s'il serait possible d'acquérir ceux-ci.

Le Président juge que la question est pertinente et qu'elle s'est déjà posée. La rénovation de la Mairie devra être étudiée, une fois les appartements libérés.

Infrastructures

M. Farner demande si nos infrastructures qui sont dimensionnées à une taille inférieure à 1000 habitants ne pourraient être mutualisées avec d'autres communes. Dans le cas contraire, envisager la rénovation de la Mairie dans cette optique avec des infrastructures de plus grandes tailles et plus importantes. A envisager pour le futur.

Sapeurs-pompiers

M. Farner demande si le CA a été approché par l'ACG pour la future gouvernance des sapeurs-pompiers et quelle est votre position ? Il a pu en parler avec le Commandant Schumacher qui a confirmé que les délais d'intervention ne sont plus vraiment en adéquation avec les risques actuels. Une piste de réflexion serait d'impliquer les volontaires avec les professionnels dans des compagnies d'intervention et de faire des formations ciblées et évolutives. Cette réforme est à horizon 2021- 2030 pour toutes les compagnies, mais sera bénéfique pour tout le monde.

M. G. Fontaine répond que le CA n'a pas été approché, mais qu'il y a eu une réunion en septembre à Bernex. Là, les politiques présents ont démolé le projet et depuis il n'y est pas retourné. A son avis, la gestion des pompiers devrait être améliorée, mais sans toucher à

COMMUNE DE SORAL
PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 FEVRIER 2019

l'historique des compagnies de la Champagne.

Température de la salle de rythmique

Mme Barthassat indique que la température de cette salle doit être adaptée, car elle est soit glaciale, soit tropicale.

M. Revillet contactera l'électricien en ce sens.

La séance est levée à 20H30.